

Solidarité nationale

# L'acheminement du matériel orthopédique a commencé

AJT  
Libreville/Gabon

LE ministre délégué à la Solidarité nationale, Jonathan Ndoutoume Ngome, a procédé hier au lancement de l'opération d'acheminement du matériel orthopédique dans les provinces. Une action qui s'inscrit dans le cadre des activités liées à la promotion et à l'autonomisation des personnes vivant avec un handicap, avec le soutien de l'ONG américaine "l'Eglise Jésus-Christ des saints des derniers jours". C'était à l'occasion d'une cérémonie officielle organisée au centre social Benoît Messani de Batavéa, à laquelle prenaient part les fonctionnaires du ministère du Développement social et familial, les représentants d'associations et les partenaires sociaux. Occasion pour le nouveau



Photo : R.H.A./L'Union

Le ministre délégué chargé de la Protection sociale et de la Solidarité nationale, Jonathan Ndoutoume Ngome, inspectant, Photo de droite : le matériel.



Photo : R.H.A.

membre du gouvernement de relever l'importance d'une telle action : « L'objectif de cette opération vise à prendre en charge, pour un accès équitable aux aides techniques, toute personne vivant en situation de handicap au niveau national ayant le statut de Gabonais économiquement faible. Ce qui

participe pleinement et fortement à la mise en œuvre graduelle de la politique de protection sociale des personnes vivant avec un handicap au Gabon», a-t-il dit. C'est donc en connaisseur, pour avoir "déjà eu à utiliser" certains des modèles de matériel présenté que Jonathan Ndoutoume a procédé à l'inspection du

matériel proposé. « Il est important que le matériel soit adapté à nos conditions de vie. L'élève doit pouvoir entrer en classe avec son tricycle, le fauteuil doit pouvoir se plier sans trop de complications lorsqu'il s'agit de prendre un taxi. Les roues doivent être assez solides, au vu des quartiers où habitent nom-

breux des bénéficiaires (...). Toutes ces conditions doivent être de miss», a fait remarquer le membre du gouvernement. Pour cette première étape, quatre provinces ont été retenues : le Haut-Ogooué, l'Ogooué-Lolo, l'Ogooué-Ivindo et le Woleu-Ntem ont reçu des lots de béquilles, cannes anglaises,

cannes blanches, fauteuils roulants et tricycles. Outre le matériel orthopédique, le don de l'ONG américaine s'accompagne de la formation de techniciens pour la maintenance et des cliniciens. Une collaboration d'une durée de 5 ans.

## Grève dans les régies financières

### Les propositions de sortie de crise du SAAD



Photo : D.R

De g. à d, le SGA, porte-parole, Richard Mbagangoye, et le SG du SAAD, Saturnin Odouma.

tion de la PSIP et l'atteinte des objectifs de recouvrement des recettes fiscales et non-fiscales prévues au budget de l'Etat», annonce la structure syndicale, par la voix de son porte-parole, Richard Mbagangoye. En clair, le SAAD souhaite une augmentation des primes aux agents, proportionnellement aux plus-values réalisées par les administrations financières. Et que cela entre en vigueur à compter du budget 2018. « Nous souhaitons également que la base de

calcul de revalorisation des primes soit liée à la performance, et qu'elle repose sur le montant des plus-values de recouvrement de recettes fiscales et de service sur les objectifs de départ assignés aux administrations financières, notamment les Impôts et la Douane. La clé de répartition des plus-values est variable au pourcentage retenu d'accord avec les parties. De 10% à 15% à raison de 1% en plus par tranche de 0 à 50 milliards FCFA», ajoute le porte-parole.

La quote-part redistribuable ne pouvant excéder un certain montant, le SAAD souhaite, cependant, la voir à 12 milliards, avec une périodicité de paiement annuelle, après détermination du niveau global des plus-values certifiées par les parties prenantes. Pour la date de paiement des émoluments aux administrations financières, le SAAD propose une harmonisation, le 5 de chaque mois au plus tard. « Notre syndicat s'engage à observer une trêve sociale

sur une période de six ans à compter du paiement de nos arriérés. Cette trêve sera caractérisée par une absence manifeste de grève et de troubles sociaux et de toutes actions ayant pour intention de perturber l'environnement du travail. Mais cette trêve ne doit pas occulter la prééminence d'un cadre permanent d'échanges qui doit être formalisé, et doit être mis en place par arrêté ministériel signé par les ministres de l'Economie et du Budget», conclut le porte-parole.

## CONCOURS D'ENTREE

Préparez votre diplôme dans l'une des meilleures écoles de la sous-région

**MASTER**

- Banque-Finance-Assurance
- Comptabilité-Contrôle-Audit

**LICENCES**

- Comptabilité-Contrôle-Audit
- Banque-Finance-Assurance

**Filières en préparation**

- Commerce et Marketing
- Gestion d'entreprise

BBS, l'école supérieure de la Banque, est un établissement supérieur agréé par l'Etat gabonais et accrédité par le CAMES qui forme les bacheliers, étudiants et professionnels aux métiers de la Banque, de la Comptabilité, contrôle et de l'Audit. Pour une insertion professionnelle efficace, BBS vous invite à la rejoindre en participant au concours d'entrée.

Date limite de dépôt des dossiers  
15 septembre 2017

Pour plus d'informations: (+241) 02 656 987 / 01 76 26 85

*BBS, le chemin vers l'excellence*

Nos partenaires:

F.S.L.  
Libreville/Gabon

POUR sortir de la grève dans laquelle les régies financières sont enlisées depuis quelques semaines déjà, le Syndicat autonome des agents des Douanes (SAAD) formule un certain nombre de propositions, conformément à la recommandation de la rencontre bipartite, tenue récemment avec les partenaires sociaux et l'administration. « Le point 6 de la section

VIII sur l'intégrité des acteurs de la directive n°06/11-UEAC-190-CM-22 relative au code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques devra nous permettre d'obtenir un protocole d'accord que notre syndicat souhaite entre le gouvernement et les partenaires sociaux des ministères de l'Economie et du Budget, et de prendre en considération notre revendication concernant l'ordre pécuniaire par rapport à la réalisation des critères du nouveau mécanisme de ges-